

DATE DE PUBLICATION: 12 FÉVRIER 2024

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LE DIRECTEUR RÉGIONAL

<u>Délégation de signature donnée par le Directeur régional de l'Île-de-France</u> <u>au délégué territorial Grandes Entreprises de Paris-la-Défense</u>

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

Délégation est donnée à :

Monsieur Hervé GRANDJEAN, Délégué territorial Grandes Entreprises de Paris-La Défense

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Banques et des Entreprises.

Monsieur Hervé GRANDJEAN reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Paris-la-Défense le 12 février 2024

Jean-Pascal PREVET